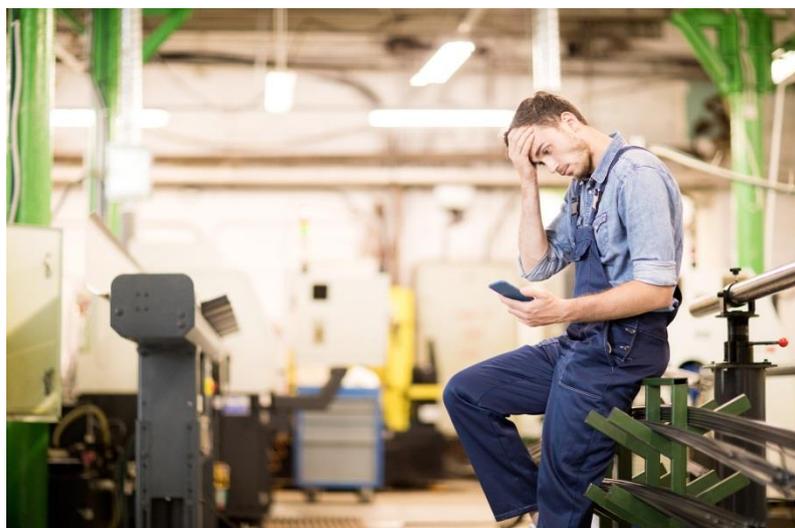


LES IMPACTS DE L'ILLETTRISME DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

septembre 2021



Depuis 2014, les Journées nationales d'action contre l'illettrisme sensibilisent le grand public aux difficultés rencontrées au quotidien par des milliers de personnes. Preuve que le combat est loin d'être gagné, le Président de la République a annoncé le 17 juin dernier que la Lecture devenait Grande cause nationale de l'été 2021 à l'été 2022. Ce label aura vocation à « valoriser la lecture comme facteur d'inclusion sociale ». Dans le monde du travail, l'illettrisme complexifie considérablement le parcours professionnel des salariés concernés. A cette situation s'ajoute souvent l'illectronisme, qui désigne un manque de compétences numériques initiales. Le sujet

reste tabou pour les personnes confrontées à l'illettrisme. Elles dissimulent la plupart du temps les difficultés rencontrées. Les pouvoirs publics nationaux et territoriaux, les partenaires sociaux, les Opco, l'Agence nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI) et les organismes de formation se mobilisent afin de proposer des actions de sensibilisation et des outils pour agir en direction des salariés comme des entreprises.

SOMMAIRE

1. L'ILLETTRISME, UN PROBLEME QUI RESTE CONTEMPORAIN.....	3
2. ILLETTRISME ET ILLECTRONISME AU TRAVAIL	4
3. LES RECENTES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE	6
4. POUR ALLER PLUS LOIN	7
Sites ressources	7
Reportages, documentaires et vidéos.....	7
Ouvrages, études.....	8
Textes juridiques	8

1. L'ILLETTRISME, UN PROBLEME QUI RESTE CONTEMPORAIN

Pour les personnes illettrées, remplir un formulaire, rédiger un message court ou lire une consigne de travail est source de grande difficulté. Ce sont autant d'obstacles présents dans la vie quotidienne mais aussi professionnelle. Elles ne maîtrisent pas ou mal les compétences fondamentales que sont savoir lire, écrire, compter.

Les statistiques nationales les plus récentes, font état de 2,5 millions de personnes en situation d'illettrisme. 7 % de la population âgée de 16 à 65 ans scolarisée en France ne maîtrisent pas les compétences de base nécessaires en lecture, écriture et calcul pour être autonomes dans des situations simples de leur vie quotidienne (Source : ANLCl, 2011). Dans le monde du travail, 6 % des personnes en emploi et 10 % des demandeurs d'emploi sont concernés.

Ces données déjà anciennes sont, malgré tout, confortées par les résultats 2020 des tests des Journées défense et citoyenneté. Ils révèlent que 9,5 % des jeunes rencontrent des difficultés dans le domaine de la lecture, soit près d'un jeune sur 10 en âge de travailler. 4,6% peuvent être considérés comme étant en situation d'illettrisme.

L'illettrisme est multifactoriel, ce qui rend le problème d'autant plus complexe. Les compétences de base ont été vues à l'école mais désappries par manque de pratique. Les mécanismes cognitifs diffèrent, en cela, de l'alphabétisation ou de l'apprentissage de la langue comme langue étrangère.

Des indicateurs communs ont d'ailleurs été définis ainsi que le niveau à partir duquel on considère qu'une personne est sortie de l'illettrisme. Les travaux d'élaboration de Ce référentiel ont été coordonnés en 2009 par l'acteur majeur dans ce domaine : l'Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme, (ANLCl). Ce document donne un « [cadre national de référence pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base.](#) » Il sert notamment de référence dans le monde du travail.

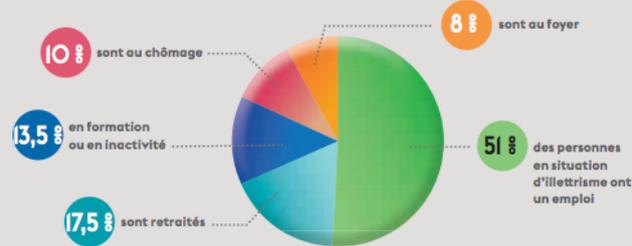
Ce référentiel a été actualisé en 2020, intégrant les nouvelles difficultés engendrées par l'évolution vers le « tout numérique ». Il a été enrichi des compétences numériques de base et intégrant le concept d'illectronisme. Le numérique contribue, en effet, à la discrimination des populations illettrées. L'[Insee](#) estimait en 2019, qu'une personne sur trois manque de compétences numériques de base. « *Une personne sur quatre ne sait pas s'informer et une sur cinq est incapable de communiquer via Internet* ».

«L'illettrisme qualifie la situation d'un adulte (plus de 16 ans) qui a été scolarisé mais qui n'a pas acquis une maîtrise «suffisante» de la lecture, de l'écriture et du calcul. Cette personne doit réapprendre et renouer avec les formations de base (lutte contre l'illettrisme). De manière pratique, cela se matérialise par le fait de ne pas parvenir à lire et à comprendre un texte portant sur des situations de leur vie quotidienne et/ou ne pas parvenir à écrire pour transmettre des informations simples. Ce phénomène est décrit ainsi : « Etre illettré, c'est donc ne pas disposer, après pourtant avoir été scolarisé [en France], des compétences de base (lecture, écriture, calcul) suffisantes pour faire face de manière autonome à des situations courantes de la vie quotidienne ». Par ailleurs, il convient de différencier les situations suivantes de l'illettrisme : L'analphabétisme qualifie la situation d'un adulte qui n'a jamais été scolarisé et qui doit tout apprendre (situation d'alphabétisation) ; le français langue étrangère décrit une situation où un nouvel arrivant doit apprendre le français, par exemple dans le cadre de la politique linguistique en faveur des migrants.» In Rapport de la mission relative à lutte contre l'illettrisme, Christian Janin, Yves Hinnekint. IGAS, 10/20219, 160 pages

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ILLETTRISME EN FRANCE

L'illettrisme, ce n'est pas l'analphabétisme. Une personne "illettrée" a déjà reçu un apprentissage de la lecture mais n'en a pas acquis une maîtrise suffisante pour être autonome, selon la définition de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

PLUS DE LA MOITIÉ DES PERSONNES EN SITUATION D'ILLETTRISME ONT UN EMPLOI



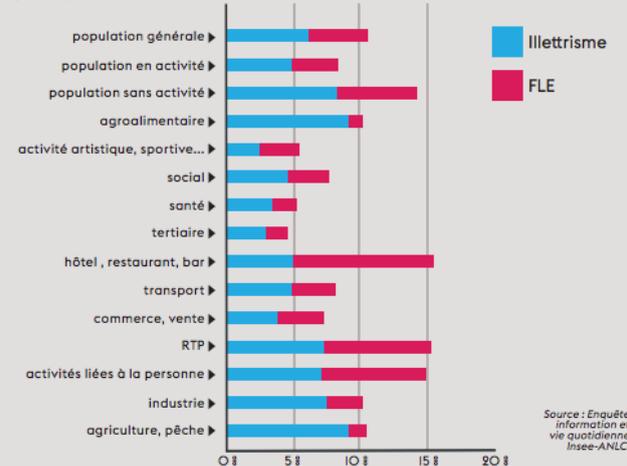
20 % des allocataires du RSA sont en situation d'illettrisme

LA MOITIÉ DES PERSONNES EN SITUATION D'ILLETTRISME VIT DANS DES ZONES FAIBLEMENT PEUPLÉES



10 % des personnes en situation d'illettrisme vivent dans les "zones urbaines sensibles".

QUELS SONT LES SECTEURS PROFESSIONNELS CONCERNÉS ?



Source : ANLCI, 2016



2,5 MILLIONS

C'EST, SELON L'INSEE, LE NOMBRE CONCERNANT LES 18-65 ANS ILLETTRÉS EN MÉTROPOLE, SOIT 7 % DE LA POPULATION.



58 %

DES 18-65 ANS, SONT ILLETTRÉS À MAYOTTE. C'EST LE PLUS FORT TAUX DANS UN DÉPARTEMENT FRANÇAIS.



71 %

DES PERSONNES EN SITUATION D'ILLETTRISME UTILISAIENT EXCLUSIVEMENT LE FRANÇAIS À LA MAISON À L'ÂGE DE 5 ANS.

Il est difficile, pour les personnes concernées, de parler de ce handicap, notamment dans le monde du travail. Les témoignages montrent qu'elles développent systématiquement des stratégies de contournement. Face à la difficulté d'écrire, par exemple, Mme X explique : « on n'a pas de stylo ou on n'a pas de lunettes, ou on demande aux collègues parce qu'on n'est pas équipé » (In *Pour que le numérique profite à tous*, ANLCI.)

2. ILLETTRISME ET ILLECTRONISME AU TRAVAIL

Effectuer des démarches administratives s'avère complexe dans ces conditions mais également rechercher et changer d'emploi, évoluer dans son parcours professionnel ou bien se reconverter. Dans l'entreprise, ces difficultés peuvent même exposer les salariés à des risques. Le film de J.M. Améris, « Illettré » illustre

parfaitement le danger. Le réalisateur met en scène un ouvrier victime d'un grave accident du travail alors qu'il n'a pas été en mesure de lire et de comprendre des consignes de sécurité.

Une étude CSA Research de 2017 montre que les employeurs sous-estiment encore largement l'ampleur de l'illettrisme en France. Elle dénombre près d'une organisation sur deux régulièrement confrontées à des difficultés de compréhension des consignes écrites et orales de la part des salariés mais aussi dans l'utilisation des outils numériques.

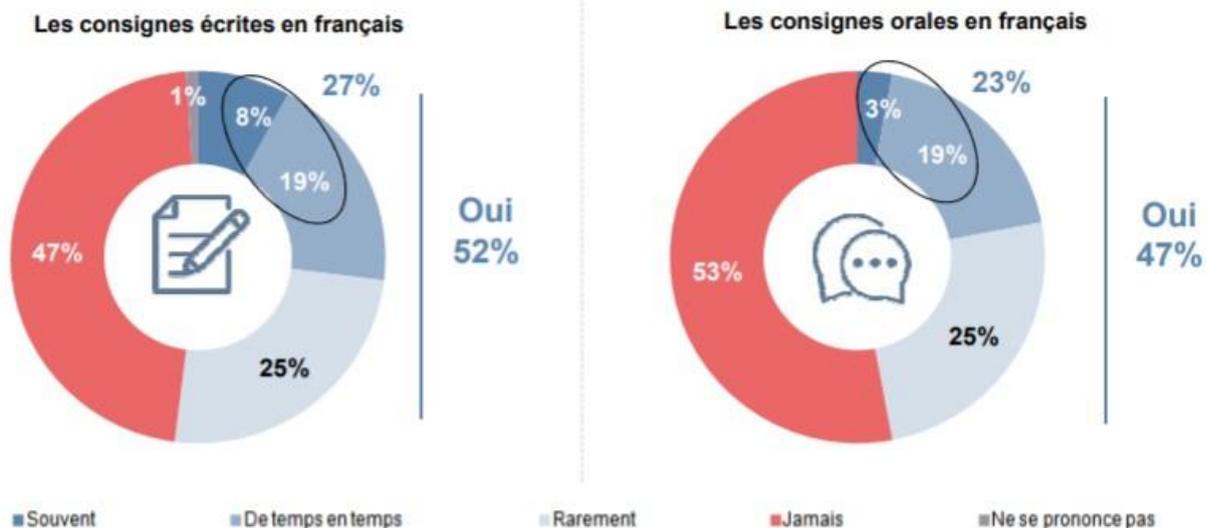
« Alors que communiquer via Internet paraît quasi-incontournable dans le monde professionnel et personnel, un peu plus de 21 % de la population ne dispose pas de cette capacité en 2019. Un peu plus de 6 % des personnes apparaissent réellement incompetentes, tandis que 15 % sont en fait non-usagers. Parmi les usagers d'Internet, 14 % n'ont ni envoyé ni lu de courriels et 54 % n'ont pas communiqué via les réseaux sociaux (qu'ils soient personnels ou professionnels) » Source : Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base. INSEE Première, 10/2019, n°1780, 4 pages.

L'un des enjeux dans le monde du travail consiste alors à détecter ces phénomènes. Mais comment repérer un salarié en situation d'illettrisme ? Dans quelles situations est-il pertinent d'aborder ce sujet avec lui ? Comment ? Quels types de risques prévenir ? Que proposer au salarié en difficulté ? La démarche apparaît délicate et les signaux sont souvent faibles. Philippe François du Service de santé au travail de Périgueux-Sarlat-Thenon, raconte : « Un chef d'entreprise dans l'artisanat m'a dit qu'au bout de six ans, il s'est rendu compte qu'un de ses ouvriers ne savait pas bien lire ni écrire »

LA COMPRÉHENSION DES CONSIGNES : UN PROBLÈME RÉGULIER POUR UN QUART DES ORGANISATIONS

Q4. Au sein de votre entreprise / administration, la compréhension des consignes écrites ou orales en français par les salariés / agents pose-t-elle des difficultés ?

Base : ensemble (n=600) – Une seule réponse possible



CSA pour le Délégué interministériel à la langue française pour la cohésion sociale – L'illettrisme dans le monde du travail – Septembre 2017

8

Source : Perception de l'illettrisme dans le monde du travail. CSA Research. 09/2017

L'entreprise, la direction et l'encadrement de proximité, les services de santé au travail, les instances représentatives du personnel sont autant d'acteurs essentiels pour sensibiliser et agir. Ils ont la possibilité de

s'appuyer sur des organismes de formation ou le réseau associatif qui proposent de multiples outils. Ils peuvent également bénéficier de nombreux dispositifs d'accompagnement.

3. LES RECENTES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE

La mobilisation des pouvoirs publics n'est, en effet, pas nouvelle. L'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme œuvre depuis 20 ans pour développer des méthodes et coordonner les actions nationales et régionales. En 2013, la lutte contre l'illettrisme a été déclarée « grande cause nationale », permettant de déployer de multiples projets sur tout le territoire.

Le [dispositif CléA](#) a été mis en place en 2016 afin d'aider à l'insertion et faciliter l'accès à la qualification et à l'emploi des personnes en difficulté. Il s'agit d'un certificat de connaissances et de compétences professionnelles dans 7 domaines essentiels de compétences. Il valide un socle de base, reconnu par l'Etat et les entreprises dans tous les secteurs d'activité et permet ainsi de valoriser les personnes qui n'ont pas ou peu de diplômes.

En juin 2019, Muriel Pénicaud missionne Yves Hinnekint et Christian Janin pour « *définir une stratégie de prévention et de lutte contre l'illettrisme* ». Le Gouvernement se fixe alors pour objectif « *l'éradication de l'illettrisme des salariés et des demandeurs d'emploi* ». La mission ne prend pas en compte les problèmes liés à l'analphabétisme (qui concerne les personnes qui n'ont pas été scolarisées) ni du « français langue étrangère », mais il s'intéresse à deux publics prioritaires en situation d'illettrisme: 6% de personnes en emploi et 10% demandeurs d'emploi. Les deux rapporteurs préconisent d'intensifier la lutte contre l'illettrisme : « *un déploiement efficace des actions et un financement renforcé dans le contexte nouveau de la loi « avenir professionnel » de 2018.* » Les propositions de la mission, « *s'articulent autour de quatre axes : nommer l'illettrisme et mesurer les résultats, mettre en place une stratégie d'accompagnement adéquate pour chaque personne en situation d'illettrisme dans l'entreprise, mettre en évidence les coûts de l'illettrisme et accompagner les salariés pour s'en sortir, tirer pour l'avenir les conséquences de ces propositions en matière de gouvernance.* »

Selon les préconisations des auteurs, l'ANLCI a été dotée d'une nouvelle convention constitutive en 2019. Elle est désormais placée sous la tutelle du Ministère du Travail. Elle a également ajouté le champ de l'acquisition des compétences numériques de base dans sa convention. L'Agence a lancé en 2020 la plateforme [Ev@gill](#), un outil d'évaluation pour la gestion des situations d'illettrisme en milieu professionnel. Il propose aux entreprises d'établir un diagnostic de l'illettrisme dans leur organisation. Le référentiel de certification CléA fait partie du plan d'action. Les branches et les Opco sont également sollicités pour élaborer des politiques conjointes de lutte contre l'illettrisme. Le milieu associatif se mobilise également. Des formations et des campagnes de sensibilisation sont mises en ligne gratuitement. Le site de l'ANCLI recense ainsi de nombreuses ressources disponibles en ligne.

L'accès aux compétences de base est un droit inscrit dans le code de l'éducation et dans le code du travail Si les données chiffrées font actuellement défaut, une nouvelle enquête nationale est prévue pour 2022 pour sur l'illettrisme en France. Suite au rapport Hinnekint-Janin, de nouveaux moyens ont été attribués à la lutte contre l'illettrisme qui concernent aussi bien la formation initiale que la formation tout au long de la vie.

Parallèlement, et compte tenu de l'urgence que représente la maîtrise des compétences numériques pour chaque citoyen, une mission d'information sénatoriale de « Lutte contre l'illectronisme et inclusion numérique », présidée par Jean-Marie Mizzon, a été constituée en 2020. Comme le souligne Hervé Fernandez, directeur général de ANLCI, si « *le numérique est une difficulté (pour les personnes en situation d'illettrisme), il est aussi la réponse.* » Le monde de la formation a été lui-même bousculé par l'accélération de la transformation digitale générée par la crise mais il reste, plus que jamais, un acteur majeur dans la lutte contre l'illettrisme.

4. POUR ALLER PLUS LOIN

Sites ressources

[Agence nationale de lutte contre l'illettrisme \(ANLCI\)](#) : de nombreuses ressources documentaires, guides pratiques, vidéos.

<https://www.illettrisme-journees.fr/> Site de l'ANLCI dédié aux journées de l'illettrisme.

[Plateforme de formation de l'ANLCI](#)

[Eva](#): une solution numérique de l'ANLCI qui permet la valorisation de compétences transversales et la détection de l'illettrisme.

[Forum permanent des pratiques](#) : des outils et des ressources mis à la disposition de tous ceux qui souhaitent agir contre l'illettrisme sans savoir comment s'y prendre.

[#stopillettrisme](#) : association d'entreprises engagées pour lutter contre l'illettrisme et l'analphabétisme dans l'emploi.

[Parlera.fr](#) : portail des actions et ressources linguistiques en Région Rhône-Alpes

[Profil Occitanie](#) : portail régional Occitanie formation, illettrisme et langue française

Reportages, documentaires et vidéos

[Aline Le Guluche. Illettrisme : pas de fatalité. 28 minutes. Arte. 2020. 10mn](#)

[Illettré. Jean-Pierre Améris. Escazal Films. 2018, 90 mn.](#)

[Cas comme Camille, Touafik Rouabhi, ANLCI, 2020, 8 mn.](#)

[L'illettrisme, encore un tabou. Brut, 09/2020, 3 mn](#)

[L'illettrisme en France. Sensibilisation grand public. ANCLI, 2019, 1 mn](#)

[Accident du travail à cause de l'illettrisme. Illettré. J.P.Améris, Escazal Films, 2018, 2mn.](#)

[Pour que le numérique profite à tous, ANLCI, 2016, 32mn.](#)

Guides pratiques

[Ev@gill](#) : outil d'évaluation pour la gestion des situations d'illettrisme en milieu professionnel de l'ANLCI.

[Illettrisme, tous concernés. Comment le repérer et agir ? ANLCI. Formation en ligne 2020.](#)

[Catalogue des outils et ressources produits par l'ANLCI. 05/2019.](#)

[Vaincre l'illettrisme pour réussir. L'illettrisme en entreprise, de quoi parle-t-on ? FIAF Lab. 2019, 84 pages.](#)

[Charte nationale pour que le numérique profite à tous. ANLCI, 2018, 8 pages.](#)

[Comment proposer des formations sur mesure pour les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base ? Kit pratique Bretagne. ANLCI. 2017](#)

[Prévenir les risques professionnels des salariés en situation d'illettrisme. ANLCI, 2014, 17 pages](#)

Ouvrages, études

[J'ai appris à lire à 50 ans. Aline Le Guluche. Prisma Eds, 2020, 250 pages.](#)

[L'illectronisme ne disparaîtra pas d'un coup de baguette magique. Mission d'information « Lutte contre l'illectronisme ». Rapport de Raymond Valls. Sénat, 09/2020, 233 pages.](#)

[Rapport de la mission relative à lutte contre l'illettrisme, Christian Janin, Yves Hinnekint. IGAS, 10/2019, 160 pages.](#)

[Une personne sur six n'utilise pas Internet, plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base. INSEE Première, 10/2019, n°1780, 4 pages.](#)

[Livre blanc contre l'illectronisme. Syndicat de la presse sociale, 2019, 80 pages.](#)

[Pacte national pour agir ensemble contre l'illettrisme : les 10 engagements de tous les partenaires mobilisés contre l'illettrisme. ANLCl, 2018, 8 pages.](#)

[Stratégie nationale pour un numérique inclusif. Rapport de la Mission société numérique et al. 05/2018, 88 pages](#)

[Enquête sur l'illectronisme en France. CSA, Syndicat de la presse sociale \(SPS\), 03/2018, 30 pages.](#)

[Cartographie nationale du réseau des centres de ressources illettrisme et analphabétisme \(CRIA\) ASDO études, 12/2018.](#)

[Perception de l'illettrisme dans le monde du travail. CSA Research. 09/2017, 19 pages.](#)

[Enquête information et vie quotidienne 2011 parmi les dispositifs nationaux et internationaux de mesure des compétences des adultes. Economie et statistiques, INSEE, 2016](#)

[Illettrisme et emploi. Conseil d'orientation pour l'emploi. 11/2010, 35 pages.](#)

[Cadre national de référence pour l'accès de tous à la lecture, à l'écriture et aux compétences de base. ANLCl, 09/2003, 91 pages](#)

Textes juridiques

[Recommandations en matière de compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie 2006/962/CE du Parlement européen](#)

[Loi d'orientation n°98-657 du 29 juillet 1998 relative à la lutte contre les exclusions.](#)